CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 22 décembre 2022 par le Vice-Président et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'prévoyant des dérogations à l'arrêté du Gouvernement wallon du ... (date) en ce qui concerne l'application des normes relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres (BCAE) 7 et 8 pour l'année de demande 2023', portant le numéro 72.800/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 23 janvier 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CDMWMDCDB-HCIAARZ‡